



Compte rendu de l'assemblée générale du 7 août 2025 à 18h15

Discours de la Présidente : Isabel Madrid

« Monsieur le Maire, cher Philippe, Monsieur le conseiller municipal délégué aux villages ostréicoles, cher Jean, mesdames et messieurs les élus, présidents ou représentants des associations du nouveau collectif de la côte Noroit, cher Benoit, cher Pascal, chers amis, chers membres de l'Asynpro qui m'accompagnaient si bien, pour porter la voix de notre Association syndicale des propriétaires de cabanes sur la Côte Ouest du Bassin d'Arcachon : Régine Brachet, Philippe Boudard, Patrick Ducasse, Jean-Louis Réveleau, Laurent Olivier, sans oublier les absents, Patrick Baggio, François de Bercegol, Sébastien Azam et notre nouveau candidat au CA, Laurent Maupilé qui se présentera tout à l'heure.

Merci à tous d'être présents aujourd'hui, si nombreux, pour notre Assemblée Générale, même si je me dois d'excuser monsieur le sous-préfet, Jean-Louis Amat, retenu par d'autres obligations ainsi que Yoan Godichaud, Président du Syndicat des Ostréiculteurs de la Côte Noroit et Vice-président de l'Asynpro.

Une assemblée générale est toujours un moment important dans la vie de notre association, un moment de rassemblement, de bilan, mais aussi d'élan et de perspectives. Si nous sommes réunis aujourd'hui, ce n'est pas seulement pour faire le point sur nos actions passées. C'est aussi - et surtout - pour défendre ensemble un patrimoine rare, fragile, vivant : celui de nos villages ostréicoles.

Monsieur le Maire, nous savons votre attachement à ce territoire. Nous savons aussi que ces questions ne sont pas simples. Mais elles ne sont pas insolubles. Elles exigent une volonté politique claire, une méthode partagée, une transparence renforcée.

Chers adhérents, nous devons rester unis et déterminés. Nous devons continuer à être force de proposition, sans naïveté mais avec esprit de responsabilité. L'ASYNPRO ne veut pas être un simple collectif de défense. Elle veut être un **partenaire de projets d'avenir**.

L'ASYNPRO est une communauté vivante, ancrée sur le domaine maritime de l'État. Le Four, les Jacquets, Petit-Piquey, Grand-Piquey, Piraillan, le Canon, l'Herbe, la Douane et le Phare. 9 villages, 268 cabanes d'habitation, 98 chais, près de 800 habitants. Derrière ces chiffres, ce sont des visages, des histoires, des métiers, des familles. C'est un mode de vie unique, enraciné dans la tradition mais tourné vers l'avenir.

Nous sommes bien plus que des propriétaires, nous sommes des acteurs d'un territoire, les gardiens d'une histoire transmise par nos parents et grands-parents et d'un patrimoine culturel, paysager et humain exceptionnel. Ce patrimoine, nous l'habitons, nous l'entretenons, nous le transmettons. Nous y vivons, nous y travaillons, nous y accueillons des milliers de touristes. **Mais aujourd'hui, il est en danger.** Et ce danger, il est double : **environnemental et réglementaire**.

Face aux événements climatiques extrêmes, les mesures actuelles sont insuffisantes comme l'a rappelé la dernière submersion marine, du 30 janvier dernier par exemple, alors que nous parlons d'un « plan perrés » à chaque AG depuis 5 ans.

À cela s'ajoutent des décisions et des réglementations parfois totalement incohérentes, souvent inadaptées à la réalité de notre bâti et de notre vie quotidienne. Les cabanes sont inondées, mais leur seuil ne peut être relevé ? Ainsi à Piraillan, la cabane de Madame Mora, attribuée au jeune ostréiculteur Pascaud, a dû être rachetée par la mairie, faute de validation du permis de construire par l'Architecte des bâtiments de France. La raison ? Une interdiction de surélévation du seuil alors que la cabane prend l'eau régulièrement et que celles qui l'entourent ont un faitage beaucoup plus haut ! Par contre, surélever les chais, c'est possible. Une concession abandonnée dont le perré est en état de péril, sans qu'aucun service ne bouge ? C'est normal. Certaines façades privées sont réensablées alors que les perrés du domaine public restent aux abonnés absents ? Normal aussi. Bienvenue dans le royaume d'Ubu ! Comment expliquer cette inégalité de traitement ?

La règle chers amis, la règle à croire que les villages sont en fait considérés comme des zones d'activités... et si cela continue, personne ne visitera plus demain et ce sans parler de l'étude fameuse ou fumeuse, selon que l'on se place

du côté de ceux qui l'ont écrit ou de ceux qui l'ont lu, étude PPRL, Plan de Prévention des Risques Littoraux. Figurez-vous qu'il ne mentionne même pas nos habitats et que les services parlent officiellement en réunion publique de les rayer, réglementairement parlant... malgré les rappels de notre maire et du sous-préfet ! Ce qui était possible hier à la force des bras de nos anciens est ainsi condamné aujourd'hui. C'est pourquoi nous avons rédigé - et nous vous avons transmis monsieur le Maire ainsi qu'au sous-préfet et dès demain matin au préfet - un **plaidoyer en 5 points**, fruit d'un travail collectif, raisonné et structuré, avec les syndicats des ostréiculteurs. Il n'est pas un réquisitoire, il est un **appel au partenariat, à l'écoute, à la co-construction**. Il vise un objectif simple : **préserver nos villages, sans les figer, sans les dénaturer.**

Nous demandons :

Une ambition conjointe de l'État et de la Mairie pour nos villages. Ils sont gérés par la commune, mais ils concernent tous les niveaux de l'action publique. L'État ne peut se désengager. La Mairie ne peut être seule. Les habitants ne peuvent être les derniers servis, non plus.

Une politique ambitieuse et cohérente de lutte contre la submersion marine.

Nous appelons à un plan pluriannuel de prévention réaliste, concerté et financé par la redevance comme cela a été fait pour l'enfoncement des fils électriques doté de 1 million d'euros sur 15 ans. Nous attendons en retour un engagement réel de la collectivité et de l'État pour pouvoir surélever les ouvrages de défense, un ré-ou dé ensablement là où cela est nécessaire et une libre réalisation d'épis. Car oui un épis demande même une autorisation.

Un règlement clair, équitable, cohérent.

Il est temps d'unifier les règles, notamment en matière de relèvement des seuils, et d'adapter les prescriptions au contexte de ce patrimoine inscrit.

Un budget concerté et transparent.

Nous contribuons chaque année au budget annexe des villages ostréicoles. Il est juste que nous puissions être consultés sur les priorités. La participation aux commissions des villages peut être productive sans se limiter à l'attribution des cabanes et des chais. La possibilité de payer cette « taxe » mensuellement mérite aussi d'être envisagée.

Une stabilité des règles d'estimation.

Une cabane ne peut pas être estimée un jour... puis rendue invendable le lendemain par une décision administrative de l'Architecte des Bâtiments de France. Si aucune solution réglementaire n'est possible, la collectivité doit se porter acquéreuse, au prix estimé, reste à savoir ce que deviendront ces maisons inhabitables.

Mes chers amis, Monsieur le Maire, **ce plaidoyer n'est pas un cri de colère.**

C'est un appel à la raison, au dialogue, à la responsabilité partagée et à l'action.

Nous ne demandons pas de priviléges. Nous demandons simplement que soient reconnues la valeur de notre engagement, la singularité de notre patrimoine, la légitimité de nos attentes et votre propre engagement Monsieur le Maire.

L'ASYNPRO est et restera un acteur constructif. Mais aussi un acteur vigilant.

Alors ce soir, chers amis, je vous invite à vous mobiliser, à soutenir ce plaidoyer, à l'amplifier, à le partager. À faire entendre notre voix et à vous inscrire sur les listes électorales. À faire bloc, ensemble, pour que les générations futures puissent encore habiter, aimer, transmettre ces villages uniques.

Merci de votre attention et surtout de votre fidélité. »

Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'assemblée.

POINTS SUR LES VILLAGES :

Pascale Raymond pour le Four

Epouse d'Eric Raymond, ostréiculteur, depuis 3 générations, résidente au Four depuis plus de 40 ans, ayant une bonne connaissance de son village et des autres villages, étant jusqu'à l'année passée, responsable du service des permis de construire Instruction et Urbanisme à la mairie de Lège-Cap Ferret : souvent en relation avec les professionnels, ostréiculteurs ou pêcheurs, pour la réfection ou la rénovation de leur chai ou de leur maison d'habitation et ayant toujours mis à cœur de les défendre. C'est pour cela qu'elle s'est proposée de rejoindre l'Asynpro.

- Gros soucis de quai, sur le village du Four, depuis la dernière tempête du mois de janvier : toute la façade jusqu'au Jacquets, a été pas mal saccagée.
- Problème de ré-ensablement qui n'est pas systématique : lors des grosses marées, il y a des ré-ensablements sur des endroits « privés », en bordure de plage, mais pas sur certains villages ostréicoles, notamment le Four et il faut à chaque fois appeler pour avoir un ré-ensablement, ce qui est bien dommage.

Danielle Lacaze pour les Jacquets

Madame Lacaze parle pour son mari, excusé puisqu'en intervention de sauvetage.

- Problème du passage des voitures à la suite de l'ouverture d'une nouvelle dégustation
- Problème de la montée des eaux : Bien que les perrés soient surélevés, les inondations arrivent par derrière, à cause des dégustations « pieds dans le sable ». La mairie a remis du sable sur la Jonquièrre mais cause des problèmes de passage des engins agricoles des ostréiculteurs. Chais et maisons se trouvent donc inondés.

Régine Maury Brachet, référente Asynpro pour le Grand Coin, Petit-Piquey

Pour le Grand Coin pas de problème majeur.

Olivier Mercé prend la parole :

- Problème de voisinage avec un ostréiculteur qui laisse volontairement des passages obstrués. Malgré des tentatives de médiation, les demandes restent vaines. Il souhaite vivement un changement.

Laurent Maupilé pour Grand Piquey

Vit depuis 40 ans sur Grand-Piquey en résidence principale. Dans ce village, nous vivons en bonne harmonie, en bonne mixité sociale, professionnelle et non professionnelle et on s'en félicite. Il n'existe qu'une seule dégustation donc pas la même pression. Nos sujets sont plutôt liés à la vie quotidienne :

- Les difficultés lors des événements tempétueux. À la suite d'un travail avec Luc Aronneaud et avec Aurélie Delabre, il y a une attente d'un plan d'action par villages, très personnalisé, qui ne va pas uniquement sur la logique du perré parce qu'effectivement le perré est une chose mais la submersion marine en est une autre. Il faut définir un processus d'intervention des services techniques de la mairie par une approche méthodique : lors des annonces de tempête, des travaux pourraient être anticipés, un plan d'action par villages peut être mis en œuvre, ce qui optimiserait à la fois les ressources de la mairie et les habitants, en concertation.
- Dans la même logique d'un plan par villages, le plan pluriannuel sur l'engrassement des plages est prévu par le Siba. Il y a des cas où il faut ensabler l'hiver puis l'été désensabler mais aussi des cas où il faut désencaisser des zones notamment celles avec les perrés. Et il y a là, une grande différence entre les villages.
- Exemple réalisé à Grand-Piquey : une fois par an, un plan de nettoyage est programmé, avec une visite technique des services de la mairie en amont. Ensuite l'ensemble des habitants participent en déplaçant leur véhicule le jour du nettoyage. C'est une optimisation Temps/ Homme indéniable, surtout valorisante pour les services techniques.

Isabel Madrid souligne la singularité de chaque village : certains villages entretiennent et font les espaces verts eux-mêmes et d'autres qui laissent faire aux services municipaux.

Françoise Beaumont pour Piraillan

- Problème d'incivilité les vélos, problème de parking, l'idéal serait un parking à l'extérieur du village, car les vélos se garent n'importe où. *Isabel Madrid souligne que c'est 2 mois dans l'année.*
- Points positifs : le ré-ensablement effectué et une rampe installée pour les handicapés

Jean-Louis Réveleau, référent Asynpro pour le Canon

- Problème d'ensablement et désensablement dans le village : partie Sud avec beaucoup de sable et partie Nord le contraire.
- Problème de nettoiement de la rue Sainte Catherine, qui est sale. Au niveau du ramassage des déchets : les containers accessibles de l'extérieur ne sont pas triés par les gens de passage ainsi les services de nettoiements ne les ramassent pas. Les habitants sont obligés de re-trier derrière.
- Un problème d'eau pluviale de la ville du Canon, c'est encore un problème du SIBA, par un défaut d'entretien du réseau d'eau pluvial. Par conséquent des cabanes ont eu plusieurs dégâts des eaux par an. Aux eaux de pluie, s'ajoute à l'eau de mer et cela agrave l'effet de submersion.

Patrick Ducasse, référent Asynpro pour l'Herbe

Village très passant en période estival :

- Problèmes des vélos : comme dans tous les villages, les vélos se garent n'importe où, il manque de racks à vélo. Légère amélioration à la suite des panneaux « pied à terre » posés par la mairie.
- Manque de poubelles sur le bord depuis la villa Algérienne jusqu'à l'Herbe, actuellement deux petites poubelles, donc beaucoup saletés jetées par terre.
- Effort à faire dans les ruelles d'accès à la mer qui sont parfois un peu obstruées gentiment par des fleurs ou décorations mais fait volontairement pour éviter le passage : on doit laisser l'accès à la plage, c'est dans le règlement
- Les déchets ostréicoles au bout du village ne sont pas trop organisés, cela pourrait être plus propre.
- Les relations dans le village entre ostréiculteurs et non professionnels se passent bien (petits repas en groupe à la Place du puits, on joue à la pétanque)
- Le puits artésien a un problème, il s'arrête suivant la marée. Certainement un problème de tuyau percé.

Isabel Madrid précise que Patrick Ducasse prépare une exposition pour le 21 septembre, journée du patrimoine, et en avant-première lors de la fête de l'Herbe du 22 au 24 août.

Yoan Godichaud pour la Douane et le Phare

Pas de point particulier, à part le rappel : nos anciens ont toujours entretenu la digue sous-marine du Mimbeau, un dossier de 50 pages a été monté, on attend les résultats à la rentrée. On a amené le sous-préfet au Mimbeau au mois d'avril, constaté sur place et il fut très étonné qu'un si « petit truc » pose tant de problème, et qu'une solution allait être trouvée.

LE NOUVEAU COLLECTIF

Isabel Madrid présente le nouveau collectif de la côte Noroit, dont l'Asynpro fait partie : il concerne plutôt le domaine privé, mais l'union fait la force. Nous avons besoin d'être en force pour défendre la sectorisation et la prise en compte de diversité de notre façade bassin interne.

Isabel laisse la parole à l'ensemble de ces représentants de ce collectif qui va de la Pointe jusqu'à Claouey : la parole à Benoît Bartherotte, Pascal Tétard, Pierre Hurstel et Cyril Treuil...

Benoit Bartherotte, président de l'Association de défense de la pointe du Cap Ferret (ADPCF)

Benoit Bartherotte honoré par l'invitation, remercie et apporte tout son soutien à Isabel Madrid.

Nos villages ostréicoles, c'est un modèle culturel et c'est notre identité ; un modèle à suivre, le succès de la Presqu'île. Mais il faut se méfier du surtourisme, il faut trouver une juste mesure entre l'accueil touristique et l'économie. Il faut également stopper l'urbanisation de la Presqu'île, ne pas oublier que c'est un banc de sable. Que nous soyons du domaine maritime public ou privé, nous sommes sur le domaine maritime, car nous sommes tous sur un banc de sable. Notre sort est lié à ce banc de sable et à sa défense. Si on ne défend pas il disparaît à la même vitesse qu'il est venu. Les marins, les ostréiculteurs du Bassin ont toujours défendu le recul de la pointe. C'est la tradition de ceux qui étaient là avant vous et à vous maintenant de défendre la presqu'île.

Ne pas nous dire que nos défenses ne valent rien et qu'elles n'existeront plus à 30 ans, car elles ont prouvé qu'elles avaient tenu ces 30/45/50 dernières années. Elles tiendront bien 30 ans de plus car c'est justifié de les entretenir.

Par conséquent, on veut bénéficier de la loi Climat et résilience, qui a été votée en 2021 pour un adoucir les dispositions un peu rugueuses de la loi Barnier qui disait tout ce qui doit disparaître à 100 ans, doit être rigoureusement inconstructible.

L'Etat peut nous dire, en revanche, vous devez le faire de manière précaire, sans fondation, comme sur le domaine maritime. Nous voulons tous être traités à égalité, domaine privé maritime comme domaine public maritime.

Nous sommes maintenant tous solidaires et c'est pour cela que nous avons décidé de faire un collectif : on vous soutient, on espère que vous nous soutiendrez aussi.

Pierre Hurstel, représentant du président de l'Association des propriétaires des 44 hectares

Pierre Hurstel remercie Isabel pour son invitation, c'est la première fois en 30 ans qu'il entend parler des villages : c'était passionnant. Cette idée de collectif tient beaucoup à cœur à l'association des 44 hectares, représentants les 3/4 des propriétaires des 44H. Nous ne voulons pas seulement apprendre à vivre ensemble, à protéger contre l'incendie, à protéger contre les comportements aberrants des gens qui passent, nous voulons nous aussi nous inscrire dans ce collectif. L'authenticité passe aussi par celle des 44H, par tout ce collectif, par le caractère naturel, le caractère forestier. Il n'y a pas que l'érosion qui pose problème, il y a aussi la disneylandisation du projet.

Cyril Treuil, Association de défense de la Luge et du Mimbeau

L'association s'occupe du chemin littoral à réensabler et de l'entretien des perrés pour quelques maisons historiques, de la Maison Isabelle à Marie Jeanne. Depuis 3 ans, il voit une évolution et grâce à la concertation, même si on n'est pas toujours d'accord, il est bon de parler d'une seule voie.

Pascal Tétard, Association de défense de Grand-Piquey

Il représente une association dédiée aux premières lignes de la jetée de Grand-Piquey jusqu'à Piraillan, correspondant à environ une cinquantaine de villas sur le domaine privé avec un objectif : donner une règle du maintien du trait de côte et de l'entretien de l'estran, problème partagé avec les villages ostréicoles. Les perrés sont les mêmes que les nôtres, le sable aussi. Que faire lors d'une submersion...

Remerciement à l'Asynpro et pour son invitation, et propose en retour, de venir à l'assemblée générale fin août.

En regardant ce qui se fait autour du bassin, une association au Pyla sur Mer gère 4.5 km de perrés : à s'inspirer, pour avoir plus de poids auprès des administrations. La mairie nous apporte un large soutien.

Isabel souligne l'importance de ce nouveau collectif d'association : un rdv est prévu avec le sous-préfet et également avec le président du Siba, la rédaction d'une chartre ensemble et la reprise des envois des infolettres.

Paroles à Philippe de Gonneville, Maire de Lège-Cap Ferret

Remerciement à la présidente, et plaisir avec Jean Castaignède, de partager ensemble ce moment.

Comme le soulignait Mr Benoît Bartherotte, les ostréiculteurs ont façonné notre bassin d'Arcachon, lieu particulier atypique, particulièrement atypique par la présence de nos villages ostréicoles. Nous y sommes très attachés et surtout à la mixité, ce bien vivre ensemble entre les professionnels de la mer et les non professionnels, qui sont des historiques.

Concernant les problèmes du quotidien évoqués :

- **Les incivilités sont nombreuses** et de plus en plus fréquentes dans notre société. Les vélos pied-à-terre dans les villages sont souhaités mais les incivilités de ces cyclistes sont nombreuses, comme sur la route, comme sur l'eau : il faut essayer les appréhender collectivement.
- **Les ordures ménagères et les déchets ostréicoles**, leur gestion est à améliorer en concertation avec la COBAN. Des bennes et ramassages sont prévus pour les déchets ostréicoles, en fonction des tonnages. La collectivité a aidé les ostréiculteurs en grande difficulté, l'année dernière, en complétant le financement et traitement de ces déchets de façon significative en fonction de la surface des parcs : les petites entreprises ont été aidées à hauteur de 800 à 1000€ grosses entreprises à peu près du double.
- **Le puits artésien de l'Herbe**: les devis ont été validés. Les travaux devraient être faits à l'automne.
- **Les règlementations ubuesques**, comme pour la cabane Pascaud pour laquelle l'ABF (Architecte des Bâtiment de France) a accepté l'augmentation de la hauteur du seuil mais pas celle du faitage. Pour ceux qui connaissent Mr Pascaud, c'était ubuesque, ridicule, et devant son désarroi, la mairie a rendu l'indemnisation et une nouvelle cabane lui a été attribuée. Nous allons travailler avec les services de l'Etat pour un règlement adapté aux changements climatiques, par la loi Climat et résilience qui permette notamment la reconstruction à l'identique des cabanes avec le sur élèvement du seuil et du faitage d'autant naturellement. Ce ne sera pas tâche facile mais la mairie s'y engage.
- **Le Plan pluriannuel d'investissement concernant les perrés**. Pour faire face à l'élévation du niveau des océans, dans le cadre du plan de la prévention des risques de submersion marine, refaire collectivement l'ensemble des perrés ostréicoles, par un plan pluriannuel d'investissement. La répartition reste à déterminer mais n'est pas loin du consensus selon la dernière réunion. Puis trouver, avec les services de l'Etat, un vide juridique permettant de réhabiliter l'ensemble de ces perrés, sur une durée d'une quinzaine d'années. Nous pourrions refaire petit à petit l'ensemble de nos perrés de nos villages ostréicoles. Tout ne sera pas réglé, nous essayons de mettre en œuvre un certain nombre de solutions (des Big bag, batardeaux...).
- **Le plan de prévention des risques littoraux (PPRL)**. Sujet d'actualité, le préfet Lallemand a prescrit une révision de ce PPRL en 2019 (normalement un PPRL dure 3 ans ; 4,5 exceptionnellement et on est à 6) ; l'état nous impose sur la façade côté bassin un recul du trait de côte uniforme de 60 M depuis la pointe du Cap-Ferret jusqu'au canal des étangs dans les prés salés Lège -Arès, et ce sans être adossé à aucune étude scientifique ! Il a été demandé un temps supplémentaire au préfet, pour proposer une étude sur le recul du trait de côte, côté bassin d'Arcachon. Nous avons pris le CEREMA, bureau d'études issu directement de service de l'état, qui a rendu ses conclusions le 6 août. Il va nous aider à faire un cahier des charges pour choisir un bureau d'études et supervisera toute l'étude de ce bureau. Elle confirmera ou pas, le recul unilatéral de 60 M du trait de côte. Il est indispensable de sectoriser, le recul du trait de côtes ne peut pas être linéaire tout le long des 20 km intra bassin. Le guide méthodologique, c'est-à-dire la façon de procéder des services de l'Etat, c'est la suppression de l'ensemble des ouvrages ... Or il se trouve que 90% de notre littoral intra-bassin possède des ouvrages depuis de nombreuses années. Il faut donc trouver une solution technique pour modifier le guide méthodologique. Nous proposerons avant la fin de l'année, une étude au service de l'état. Le préfet s'est engagé à tenir compte de notre étude et à le mettre dans notre PLU, moyennant négociation d'un règlement. Notre PLU sera donc décalé d'autant, c'est-à-dire de 6 à 9 mois environ.
- **La loi Climat et résilience**. C'est une évolution de la loi Barnier qui propose aux collectivités qui sont inscrites, comme la nôtre, de produire par elles-mêmes une cartographie à 30 ans et à 100 ans, ce qui permettrait d'avoir une vision différente du PPRL. Pour cette étude à 30 ans et à 100 ans, le guide méthodologique de cette loi prévoit deux conditions : première solution que l'on supprime l'ensemble des ouvrages (même résultat que dans le cadre du PPRL) et une autre solution avec un scénario médian qui consiste pour les 30 prochaines années à tenir compte des ouvrages existants mais de démontrer aux

services de l'Etat, la pérennité de ces ouvrages sur 30 ans. Monsieur le maire se félicite de la naissance de ce collectif parce qu'ensemble, propriétaires et collectivité - et avec le test sur Grand-Piquey - nous pourrons démontrer la fiabilité, la solidité et la pérennité de nos ouvrages et considérer qu'à 30 ans, la possibilité selon la loi Climat et résilience, de faire quelques aménagements sommaires, démontables mais qui sont susceptibles d'exister. Jusqu'où le préfet acceptera-t'il nos doléances je ne sais pas, mais tout ça est un combat que nous allons mener.

- **En résumé** : une étude complémentaire pour le PPRL avant la fin de l'année, une cartographie à 30 ans et à 100 ans dans le cadre de la loi Climat et résilience. Elle sera alors traitée par le préfet qui a une année pour la valider. Ensuite nous devons l'intégrer dans notre PLU, elle prendra le pas de façon systématique sur le PPRL. Cette étude à 30 ans sera faite de façon à trouver une solution pour l'ensemble du linéaire et tout particulièrement pour nos villages : il faudra batailler pour nos villages et la cabane Pascaud est emblématique pour autoriser une construction à l'identique en relevant le seuil et d'autant le faitage.
- **Renouvellement du soutien** à Madame la Présidente et à l'ensemble des personnes de l'Assemblée, c'est un dossier qui est extrêmement important pour notre territoire, et nous ne lâcherons rien.

RAPPORT FINANCIER :

Paroles à Philippe Boudard, en remplacement du trésorier Patrick Baggio, excusé

Recettes 2024, principalement des cotisations pour 2 748.50 €

Dépenses 2024, peu importante 1 777.50 € (lié à l'organisation de réunions, dépenses bureautique, administrative)

Soldes des Compte courant fin 2024 : 6 973 €, pour les dépenses courantes et un livret 24 777 €, en besoin de trésorerie, en cas d'études juridiques si besoin.

Pour 2025, une augmentation de dépenses, suite à l'embauche d'une secrétaire Emmanuelle Courtial, qui nous aidera à l'année pour la réalisation de documents et du site internet, gérer les listes...

Patrick Baggio gère tout cela au mieux en bon père de famille.

Vote à l'unanimité du rapport financier 2024.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU :

Renouvellement de 4 personnes par an

Sortants : Françoise Beaumont laisse sa place, Lionel Marconi, aussi. Ce dernier est notre avocat, il restera vice-président honoraire car il a beaucoup œuvré et le fera encore beaucoup. Bruno Orsini remet sa place en jeu, et Isabel Madrid, la présidente qui se représente également, déterminée

Nouveaux candidats se présentent pour les remplacer : Pascale Raymond et Laurent Maupilé, ancien élu municipal : ils sont accueillis à l'unanimité ainsi que Bruno Orsini et Isabel Madrid qui sont réélus.

UN GUIDE SUR LE FLEURISSEMENT DE NOS VILLAGES.

Catherine Guillerm, adjointe au maire, chargée de l'environnement, a fait l'année dernière, un joli fascicule sur toutes les fleurs de nos villages et leur raison d'être que nous avons souhaité partager avec vous. Il donne des idées pour enjoliver nos villages ou d'autres endroits de la Presqu'île et est disponible pour 2€.

QUESTIONS ET REPONSES DU MAIRE :

1. *Question d'un professionnel à Piraillan, concernant des places de parking sur le Canon.*
Monsieur le maire invite la personne à venir le voir n'ayant les éléments de réponse.
2. *Question de William Koenig à l'Herbe, outre difficulté avec voisin, il y a surtout des incivilités. Au niveau de la place, les tamaris ont été arrachés par ce voisin pour y mettre des véhicules. Ces tamaris n'ont jamais été remis : il faudrait la revitaliser à la suite de la fin des travaux de l'hôtel de la plage, faire de la place un endroit accessible aux touristes et villageois.*

Mr le maire invite à prendre rendez-vous avec Mme Guillerm, car l'objectif de la mairie est la renaturation de tous les espaces, et particulièrement les villages. L'incivilité est récurrente et se retrouve partout, elle est liée à la fréquentation. Les infractions sont régulées par la police municipale mais pour l'incivilité est liée à l'éducation et difficilement répréhensible. C'est un sujet de société.

3. *Mme Pernel, s'inquiète des barbecues au milieu des villages et questionne sur la possibilité d'étalement ou de la mensualisation de la redevance.*

Ce sont les impôts qui sont décisionnaires. La mairie va réintervenir auprès des impôts pour demander un étalement. Concernant les barbecues, nous passons en vigilance orange mais difficile de les interdire au-delà. C'est un problème de savoir vivre et de bon sens.

4. *Mme Labord, soutient Mr Koenig : l'entrée du village de l'Herbe a été charmante mais actuellement, entre les vélos et voitures, c'est un foutoir innommable. Il faudrait refaire cette place, la mettre idéalement sans voiture, les garer tout le long et planter des tamaris comme avant.*

La voie principale de l'Herbe et une bonne partie de la place sont privées. La mairie tente de les racheter mais cela n'empêche pas de revégétaliser, et d'avoir une place plus accueillante et plus verte.

5. *Mme Papin Grand Piquey propose de faire un rappel d'utilisation des bornes d'incendie pour les gens du village*
Excellent idée d'organiser une opération de sensibilisation sur l'utilisation avec le centre de secours et d'incendie.

6. *Marianne Ruelle de l'Herbe : si les panneaux ont amélioré les choses sur les vélos, il faudrait peut-être faire la même chose pour le bruit tant les touristes n'imaginent pas qu'il y a des gens qui dorment ici.*

Volonté de la mairie d'améliorer la communication, il faut renforcer le message pédagogique

Isabel relance l'idée de la chartre du bien vivre. Un village c'est la mixité et le respect du rythme de chacun.

7. *Eric du village de l'Herbe. Des épis sur la plage deviennent dangereux, peut-on envisager de les supprimer et tout particulièrement les ergots restants.*

Mr le maire approuve, les études sont assez contradictoires dans l'efficacité des épis, s'ils sont dangereux, ils seront enlevés.

Le Maire rappelle l'existence de l'application mobile Thelma (android et iphone) qui permet de signaler et géolocaliser un problème sur la presqu'île avec une grande réactivité des services.

*Fin de l'Assemblée générale à 19H40 pour rejoindre le traditionnel buffet d'huîtres
(Laurent Olivier, la Baraque à huîtres) et des poissons fumés de Fumette*